

# EMPREINTES

Le journal d'information de la Communauté de Communes



## Plan de Mobilité en Vallée de l'Homme

N°9, 2023

[P3](#) Édito

[P4](#) Social

[P7](#) Éducation & loisirs

[P8](#) Environnement  
Développement  
durable

[P10](#) Mobilité

[P12](#) Économie

[P14](#) Habitat

[P16](#) Urbanisme  
et publicité

[P18](#) Tourisme

[P20](#) Redevance  
incitative

[P22](#) Finances

Vallée  
de l'*Homme*  
Communauté de Communes



La communauté de communes de la vallée de l'Homme poursuit son développement au travers de très nombreuses actions engagées en faveur du territoire et de ses habitants.

La lecture de ce bulletin donne une idée, non exhaustive, des thématiques portées ou accompagnées par notre collectivité et laisse imaginer le travail nécessaire à engager pour la réussite de ces actions ; j'en profite pour remercier l'ensemble de nos personnels et élus investis dans ces projets.

La diversité de ces sujets nécessite beaucoup d'ingénierie et des niveaux de moyens financiers que la communauté de communes a su générer et mobiliser.

L'objectif de présentation de l'ensemble des informations abordées dans cette édition est avant tout de permettre à chacun de mesurer, et parfois de prendre connaissance, d'actions ou de services destinés à l'amélioration ou le maintien du cadre de vie de notre beau territoire.

Le Président.



**Philippe Lagarde**  
Président de la  
Communauté de  
Communes de la  
Vallée de l'Homme

## ACTION SOCIALE À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE



## Amélioration de votre cadre de vie au quotidien

Interventions 7/7j par des aides à domicile formées et des auxiliaires de vie diplômées

### AVANTAGE FISCAL



**Aide à la  
personne**



**Entretien  
du cadre de vie**



**Repas  
à domicile**

**Antenne de Montignac**  
1 place des Omnibus, 24 290 Montignac

**Antenne du Bugue**  
4 rue de la Boétie, 24 260 Le Bugue

**Antenne de Rouffignac**  
4 rue de Hautefort, 24 580 Rouffignac

05 53 03 09 10

### Le CIAS : une nouvelle organisation

Le CIAS de la Vallée de l'Homme poursuit sa mutation, une nouvelle organisation se met en place pour améliorer le service aux usagers et favoriser le travail des intervenants.

Les agents du pôle administratif en charge notamment de la planification des interventions évoluent à présent ensemble dans de nouveaux locaux aux Eyzies. Ce regroupement favorise l'harmonisation et l'efficacité des pratiques.

### La relation avec les familles s'articule autour de 3 secteurs géographiques :

Le Bugue, Montignac et Rouffignac. Au plus près des usagers, les responsables de secteur se rendent à domicile ou reçoivent dans les antennes locales.

**Coordonnées du CIAS Vallée de l'homme :**  
05 53 03 09 10 - [courrier@cias-vdh.fr](mailto:courrier@cias-vdh.fr)

### Les services du CIAS

Le CIAS vous aide ponctuellement ou quotidiennement dans votre vie de famille :

**Aide à la personne :** Notre personnel est qualifié pour l'accompagnement aux actes de la vie quotidienne des personnes âgées et/ou handicapées (aide à la toilette, aide au lever et au coucher, aide à l'habillage et à la prise de repas).

**Entretien du cadre de vie :** Nous pouvons entretenir ponctuellement ou régulièrement les pièces de vie principales de votre logement.

**Repas à domicile :** Des menus préparés et conditionnés, sous forme de barquettes par l'EHPAD du Bugue et de Montignac vous sont livrés à domicile.

**Transport accompagné :** Les aides à domicile peuvent assurer le transport de la personne (courses, médecin, soins, loisirs).

**Aide de l'aidant :** Les proches aidants peuvent bénéficier d'un relais pour un moment de répit.

**Sortie d'hospitalisation :** Vous pouvez bénéficier d'une aide auprès de votre mutuelle et/ou une Prestation de Retour d'Hospitalisation (ARDH)

**Action Sociale :** Nous pouvons vous aider à constituer des dossiers à caractère social (APA, secours d'urgence, bons alimentaires...)

## France Services : mon service public de proximité



Pour faire face à l'éloignement des services administratifs et renforcer la présence des services publics de proximité, l'Etat a lancé en 2020 la création des maisons « France Service ». Deux des 2 500 espaces déployés au niveau national sont implantés sur notre territoire dans les villes du **Bugue** et de **Montignac**.

### A quoi servent les espaces France Services ?

Que vous ayez besoin de conseils sur vos **démarches administratives du quotidien** ou besoin d'aide sur **l'utilisation d'un service numérique**, vous pouvez vous rendre dans une maison France services. Dans chacune d'elles, il est possible de solliciter les services

de l'État ou de partenaires de l'État : les **impôts**, l'**assurance maladie** (CPAM), la **CAF, Pôle Emploi**, la **MSA**, la **Poste**, l'**assurance retraite**, un **point justice** et l'**Agence nationale des titres sécurisés** (carte grise et d'identité – passeport – permis).

Parallèlement à ce socle de services garantis, des permanences d'offres administratives locales sont également organisées régulièrement : Mission locale du Périgord Noir, ADIL 24, Périgord Noir Rénov...

Les plannings des permanences sont à retrouver sur le site Internet de la CCVH, rubrique « Action sociale ».



**Au Bugue :**  
Rue du Jardin Public  
france-services.lebugue@cc-vh.fr  
05 64 13 17 25

**À Montignac :**  
Mairie de Montignac  
Place Yvon Delbos  
france-services.montignaclascaux@cc-vh.fr  
05 53 51 79 90

### Le conseil des agents France Services aux habitants de la Vallée de l'Homme

Privilégiez un premier contact par téléphone ou par mail avec l'espace France Services la plus proche de chez vous afin que les agents puissent cibler au mieux vos besoins avant de vous convier à un rendez-vous !

## HALTE RELAIS FRANCE ALZHEIMER À PLAZAC



Une des missions de France Alzheimer est de **soutenir les personnes malades et leurs familles**. Ce soutien prend plusieurs formes, et se concrétise entre autres par la création de Haltes relais, de cafés-mémoire, de groupes de parole, d'ateliers à médiation artistique, de stimulation cognitive etc... et aussi par l'organisation de séjours vacances.

La Halte Relais de Plazac a ouvert ses portes en avril 2022 grâce à l'initiative du Docteur Geneviève Demoures, psychogériâtre, Vice-Présidente de l'association nationale et Présidente de l'association départementale, qui a fondé dans les années 1990 le centre d'accueil du Verger des Balans en Dordogne. L'on doit également cette ouverture grâce au dynamisme de Florence Gauthier, maire de Plazac.

Face à la résistance de nombreuses familles à se séparer de leur proche malade pour le confier à des professionnels, les Haltes relais France Alzheimer ont tout leur sens et permettent à ces familles de réaliser qu'il est possible de s'éloigner de temps en temps de la personne malade. L'idée forte derrière tout cela est de retrouver un peu de répit et d'énergie.

Comme toutes les Haltes relais France Alzheimer, celle de Plazac est animée par **des intervenants professionnels** – psychologue ou neuropsychologue, art-thérapeute, musicothérapeute etc, et des bénévoles de l'Association tous formés par France Alzheimer. Elle se conclut toujours par un temps de convivialité autour d'un bon goûter, partagé entre les personnes malades, leur aidant et les bénévoles

**La Halte relais de Plazac est ouverte un mardi sur deux de 14h30 à 16h30.**

Les personnes susceptibles d'être intéressées peuvent contacter soit par téléphone la coordinatrice départementale au **05 53 27 30 34**, soit Cécile de La Garanderie & Michèle Jankowski par mail à cette adresse [benevolat24@francealzheimer.org](mailto:benevolat24@francealzheimer.org)



# ATELIERS NUMÉRIQUES SENIORS

(• DE 60 ANS)

**POUR APPRENDRE À FAIRE SES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES  
(CAF - IMPÔTS - ETC) ET CONNAÎTRE LES NOUVEAUX MOYENS DE  
COMMUNICATION !**

SUR  
INSCRIPTION  
DES MAINTENANT

GRATUIT

2 NIVEAUX  
(DURÉE 1H30)

- Niveau NOVICES
- Niveau INITIES

LIEUX DES ATELIERS

LES EYZIES (JEUDI)

Au siège de la  
Communauté de Communes

ROUFFIGNAC (MERCREDI)

Derrière l'Office de tourisme

MONTIGNAC (MERCREDI)

À la salle multimédia de  
l'Amicale Laique,  
Terrasse de l'Amitié

LE BUGUE (JEUDI)

A la Médiathèque

CONTACTS :

- Votre C.I.A.S
- Votre MAIRIE
- Votre ANIMATEUR  
NUMERIQUE au  
**06.38.78.62.86**

## Calendrier des manifestations du printemps

L'antenne vallée Vézère du conservatoire de musique de la Dordogne, se produit autour de plusieurs concerts durant le printemps :

- **Samedi 29 et 30 avril** : Dans le cadre de l'opération « Châteaux en fête », les élèves du Conservatoire se produiront au Château du Sablou de Fanlac.
  - 17h00 à 19h30 : Parcours musical avec Ensembles de guitares et de cordes, pianistes et instrumentistes bois et cuivres, le Grand Ensemble de Jazz du département et l'Atelier Jazz Montignac.
  - 21h à 23h : les Groupes Musiques Actuelles.
- **Dimanche 30 avril** : extraits « Opéra Rock », avec le Chœur et l'Orchestre de Vallée Vézère et Sarladais.
- **Vendredi 12 mai à 18h30** : Salle Jean Orioux au Bugue
- **Samedi 13 mai à 21h00** : Concert «Opéra Rock» à Lascaux 4, dans la salle immersive.
- **Samedi 4 juin** : Rendez-vous aux jardins du domaine départemental de Campagne avec l'Ensemble de cuivres, l'Ensemble de Jazz et les ateliers Electro MAO.
- **Mercredi 21 juin** : Fête de la musique



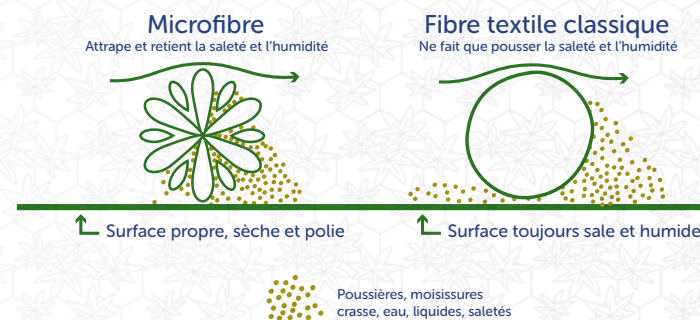
## MÉNAGE SAIN DANS LES STRUCTURES ENFANCE

La Communauté de Communes a mis en place dans ses bâtiments des protocoles de nettoyage qu'on appelle « **Ménage sain** » depuis 3 années déjà. Grâce à eux, l'environnement et la santé de chacun sont respectés **en évitant l'utilisation de produits chimiques et cancérigènes ou avec des perturbateurs endocriniens.**

L'utilisation de la microfibre et de l'eau chaude remplace les produits habituels. Les produits d'entretiens qui continuent d'être utilisés ont été limités au maximum et choisis avec soin grâce aux écolabels : Nature & Progrès – Ecocert – Ecolabel Européen.

Pour pouvoir mettre en place ces changements de pratiques et les maintenir, les nouveaux agents participent à des formations animées par l'association HSEN (Habitat Santé Environnement) et le Docteur Isabelle Farbos – spécialiste en génétique et biologie moléculaire.

La Communauté de Communes propose aujourd'hui aux communes volontaires d'être accompagnées pour mettre en place à leur tour ces pratiques vertueuses au sein de leurs bâtiments. Au 1 mars 2023, **14 communes** ont rejoint la charte « Nettoyage sain » délivrée par HSEN, dont Montignac-Lascaux, La Chapelle-Aubareil et Thonac pour les plus récentes.



# L'ATLAS DE LA BIODIVERSITE : LES INVENTAIRES SONT TERMINES

## De nouvelles espèces découvertes

Le projet de réalisation d'un atlas de la biodiversité sur le territoire a été lancé en juillet 2021. Au terme des **inventaires réalisés depuis un an**, plusieurs nouvelles espèces ont été (re)découvertes sur notre territoire. Au travers des **huit taxons étudiés** (oiseaux, amphibiens & reptiles, chauves-souris, papillons, libellules & demoiselles, criquets & sauterelles), ce sont plus de **1 360 espèces différentes** qui ont été observées - dont 363 pour la faune. Nombre d'entre elles font état de ce que l'on appelle des « enjeux de conservation fort », c'est-à-dire des espèces qui présentent des niveaux de menaces et/ou de responsabilité régionales élevés.

Ci-dessous, découvrez une rapide présentation de quatre espèces vivant en vallée de l'Homme :



© Frank Jouandouet

**Nom commun** : Pie-grièche écorcheur  
**Nom scientifique** : *Lanius collurio*  
**Taille & poids** : 16-18 cm / 23-40 g  
**Régime alimentaire** : Insectivore  
**Commune d'observation** : Aubas, Le Bugue, Campagne, Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil, Les Farges, Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac, Coly, Saint-Avit-de-Vialard, Saint-Chamassy, Tursac  
**Enjeu de conservation** : Fort



© Yoann Croisille

**Nom commun** : L'Azuré de L'Esparcette  
**Nom scientifique** : *Polyommatus thersites*  
**Taille** : 13 à 16 mm  
**Régime alimentaire** : Nectarifère  
**Commune d'observation** : Tursac – Fanlac – Aubas Les Farges  
**Enjeu de conservation** : Fort



© Bailleux Gilles

**Nom commun** : Cordulie métallique  
**Nom scientifique** : *Somatochlora metallica*  
**Taille** : 50 à 55 mm  
**Régime alimentaire** : Insectivore  
**Commune d'observation** : Sergeac - Saint-Léon-sur-Vézère - Thonac - Montignac - Aubas  
**Enjeu de conservation** : Fort



© M. Berroneau

**Nom commun** : Lézard ocellé  
**Nom scientifique** : *Timon lepidus*  
**Taille & poids** : 50 à 70 cm / 130 à 350 g  
**Régime alimentaire** : Insectivore  
**Commune d'observation** : Aubas – Coly-St-Amand Les Farges - Mauzens et Miremont  
**Enjeu de conservation** : Très fort

## Des ambassadeurs très impliqués !

Suite à l'appel à ambassadeur lancé l'an passé auprès de la population, **38 personnes** se sont portées volontaires pour rejoindre le réseau. Leur rôle est d'être des **relais des enjeux de l'Atlas de la Biodiversité**. Ils ont pu profiter de quatre jours de formation entre les mois de novembre 2022 et avril 2023, pour perfectionner leurs connaissances scientifiques sur les espèces présentes en Vallée de l'Homme. Ils se sont également familiarisés avec la posture d'animateur afin de pouvoir proposer des actions de médiation.



Formation ambassadeur à Audrix sur le thème des oiseaux - Novembre 22

## Suivez l'aventure sur Facebook !

Un groupe Facebook nommé « **Atlas de la Biodiversité Communale en vallée de l'Homme** » a été créé en mars 2022. Vous y trouverez de magnifiques photos d'animaux et de nature mais aussi des conseils et des informations en lien avec la biodiversité. N'attendez plus et rejoignez cette communauté de curieux et de passionnés.

## Un réseau de « petits ambassadeurs » de la biodiversité

La CCVH souhaite mieux sensibiliser les enfants à la richesse de la biodiversité qui les entoure. Les animations et la médiation organisées dans les accueils de loisirs vont être renforcées dans le cadre du projet d'atlas de la biodiversité de l'intercommunalité.

Les animateurs ont été formés en décembre 2022 par l'association périgourdine d'éducation à l'environnement « Pour les enfants du pays de Beleyme ». Ils ont pu se familiariser avec les **techniques d'animation nature**, en salle et en pleine nature, et augmenter leurs connaissances sur les espèces présentes en vallée de l'Homme.

Pour les aider à sensibiliser le jeune public de manière ludique, une **malle pédagogique** remplie d'outils a été constituée. On y trouve des jeux de société ou des jeux de découverte faits sur mesure afin de correspondre à la biodiversité locale. Ainsi, un véritable réseau de « petits ambassadeurs de la biodiversité » va pouvoir voir le jour.



# DES APPLICATIONS 100% NATURE

## INPN Espèces : devenez des explorateurs de la nature

Un drôle d'insecte, une plante insolite ou un champignon inconnu ? Photographiez-les et partagez vos découvertes avec les experts grâce à l'application mobile INPN Espèces. Véritable **outil de sensibilisation et de connaissance de la biodiversité française**, INPN Espèces vous permet de découvrir, **de manière simple et ludique**, les espèces de la faune, de la flore et de la fonge (champignon) qui vous entoure, mais aussi de contribuer à l'amélioration de la connaissance des espèces françaises !



En quelques clics, envoyez vos photographies d'espèces sauvages, accompagnées de quelques précisions : la date et le lieu de l'observation, le groupe du spécimen observé (mammifère, oiseau, plante...), voire l'espèce supposée. Recevez ensuite sur votre mobile une **identification par les experts** ainsi que des informations complémentaires : première observation dans la commune ou le département, espèce menacée... Les observations sont intégrées dans l'INPN, permettant ainsi d'enrichir les cartes de répartition des espèces concernées.

L'application est disponible gratuitement sur Google Play Store et sur l'App Store.

## « Aux actes » : une application 100% périgord en faveur de la transition écologique



Dans le cadre de «la Maison Numérique de la Biodiversité», le Conseil départemental de Dordogne et le CAUE ont lancé l'application mobile gratuite « Aux actes ! ». Elle a pour ambition de **faciliter la participation des citoyennes et citoyens à la transition écologique sur leur territoire**.

Cette dernière est divisée en trois espaces :

- Le premier fait la part belle aux **actualités** et aux analyses concernant la biodiversité.
- Le deuxième espace est consacré à l'**agenda**. Il recense les événements et les opérations auxquels il est possible de participer pour s'impliquer dans la transition écologique.
- Le dernier espace invite au **partage**. Chacun peut y contribuer en envoyant des observations, des photos ou en faisant part de ses initiatives.

Pour accompagner le Département et le CAUE dans la création de contenus, 17 structures se sont portées volontaires pour être partenaires du projet dont la Communauté de Communes Vallée de l'Homme.



## Destruction des nids de frelons asiatiques

Le frelon asiatique, rappelons-le est une menace pour les abeilles dont il se nourrit. Pour lutter contre sa prolifération, les collectivités financent la destruction des nids. La CCVH prend en charge 50% de la facture et une grande partie des communes financent la partie restante.



© Pixabay

## > « Printemps de la biodiversité en vallée de l'Homme » !

Pour mettre à l'honneur le travail réalisé par nos prestataires et diffuser au plus grand nombre les connaissances acquises, la Communauté de communes a décidé d'organiser un « Printemps de la Biodiversité en vallée de l'Homme ».

Durant les mois de mars – avril – mai et juin de **nombreuses animations à destination du grand public** seront organisées un peu partout sur le territoire : nuit de la chouette, soirée d'observation amphibien, balades animées à la découverte de la faune & la flore locale, sortie à la découverte des reptiles, projection de films sur les libellules et les chauves-souris...

**L'ensemble des activités proposées sont gratuites et ouvertes à tous.** La réservation est obligatoire.

Retrouvez l'intégralité du programme sur notre site internet, onglet « Environnement/climat ».

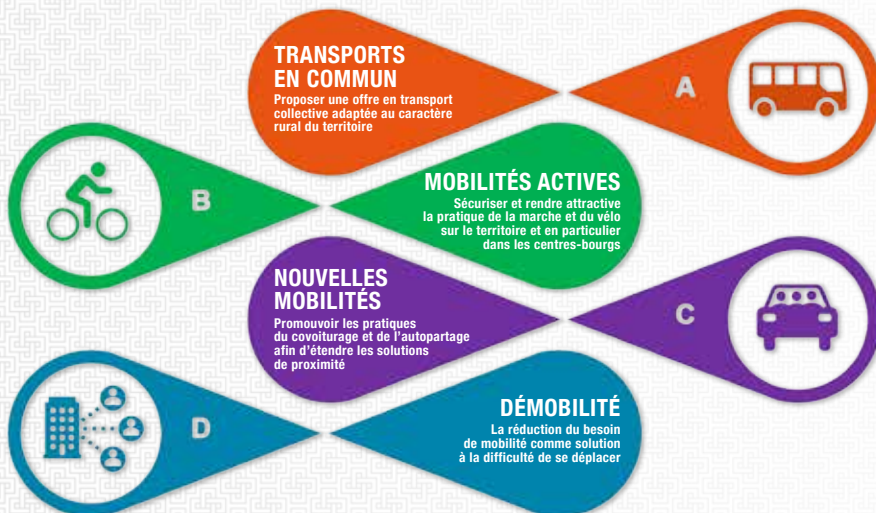
## PLAN DE MOBILITE

La Communauté de communes vient de voter un plan de mobilité. Cet outil de programmation se concrétise essentiellement par une série d'actions évitant la « voiture solo » afin de limiter la quantité de gaz à effet de serre du territoire.

Ce plan de mobilité a fait l'objet d'un diagnostic identifiant les **besoins de la population**. Des entretiens avec des élus, des ateliers participatifs avec les habitants et des enquêtes en ligne ont permis d'être au plus près des enjeux du territoire. **Des orientations stratégiques** ont ensuite été mises en exergue permettant d'arriver à la rédaction d'un plan d'actions qui se divise en quatre axes :

- le **transport en commun** : maintenir les lignes de bus, améliorer l'offre ferroviaire, développer le transport à la demande (sorte de ligne de bus qui ne passe que si une demande est enregistrée)...
- les **mobilités actives** : faciliter la pratique du vélo...
- les **nouvelles mobilités** : favoriser le covoiturage et l'autopartage...
- la **démobilité** ou comment vivre en se déplaçant moins : pratiquer le télétravail...

On y trouve des mesures à mettre en œuvre sur le court, le moyen ou le long terme. Des actions sur le covoiturage, le transport à la demande ou encore les déplacements à vélo seront rapidement mis en place par l'intercommunalité.



## Ecomobilité, des services qui perdurent



# Les services d'écomobilité en vallée de l'Homme

## Essayez les vélos à assistance électrique



- **4 stations de location** de vélos à assistance électrique en libre-service



- Un pass habitant, avec **3h gratuites** à chaque utilisation



- Un **service de location longue durée** de vélos à assistance électrique (15 jours - 1 mois - 3 mois).



- **Une aide à l'achat** pour un VAE (jusqu'à 200€)



Plus d'infos sur :  
[www.cc-vh.fr](http://www.cc-vh.fr)  
 onglet : Mobilité



# VÉLOROUTE VOIE VERTE : LA VÈZÈRE À VÉLO

La CCVH a le projet de créer une VéloRoute Voie Verte entre le nord et le sud de la vallée (50km), de Limeuil à Aubas.

**Un premier tronçon de 22,3 km** reliant les communes de St Chamassy aux Eyzies, constitue la première tranche de ce projet. Le tracé vient s'inscrire au cœur de la vallée de la Vézère, en suivant le fil de la rivière. **Il emprunte en grande partie des chemins existants, type chemins ruraux mais également d'anciens chemins de halage.** Ces chemins, quasi invisibles aujourd'hui, accompagnaient la rivière lorsqu'elle était encore une voie de communication importante pour la vallée.

Le franchissement de la Vézère est nécessaire à la sortie sud du Bugue en raison de la contrainte topographique du lieu (falaise, voie ferrée, route départementale et rivière). **Une passerelle** sera donc implantée au lieu-dit «Les Courrèges». Elle ne sera rendue accessible qu'aux piétons et véhicules non motorisés. Les travaux de voirie et d'aménagement ont été engagés en avril 2022. Ils seront terminés au printemps 2023. Quant à la passerelle, elle sera finalisée au cours de l'automne 2023.

**L'itinéraire sera partiellement ouvert pour la saison estivale de 2023. Vous pourrez faire la portion reliant Les Eyzies au Bugue et une partie autour du bourg de Limeuil.** L'ouverture complète est prévue pour l'automne 2023.

Plus d'informations sur notre site internet, rubrique «mobilité»



## Transports en commun

### Les Estivales : le retour de vos lignes de cars spécial été

Lancées en juillet 2021 par la région Nouvelle Aquitaine, les lignes d'auto-cars « Les Estivales » seront de retour pour l'été 2023 ! L'objectif de ces lignes est de découvrir les richesses touristiques à **petits prix**, en oubliant les inquiétudes liées à la route, au stationnement ou au parking à payer.

En Vallée Vézère, **deux lignes** sont mises en place du 7 juillet au 31 août :

- la ligne 13, qui circule entre Les Eyzies et Sarlat
- la ligne 15, qui permet de relier Montignac-Lascaux au Bugue par le cœur de vallée.

Retrouvez toutes les informations sur les arrêts et les horaires sur le site et l'application mobile **Modalis**. Informations également disponibles sur le site internet de la CCVH – rubrique « Mobilité ».



## AIDE AUX ENTREPRISES

### Crise de l'énergie

Professionnel, vous rencontrez des problèmes liés à la crise énergétique ? Le département, la chambre des métiers et de l'artisanat et la communauté de communes : plusieurs structures se mobilisent pour vous accompagner.

Pour plus d'informations, contactez Jean-Marc DELLAC :  
j-m.dellac@cc-vh.fr – 05 53 45 44 61

### « Action collective de proximité »

Le Pays du Périgord Noir porte la stratégie Artisanat Commerce et le dispositif « ACP » **en faveur des commerçants et artisans** du territoire. Ce dispositif permet aux entreprises du Périgord Noir de bénéficier d'**aides financières** pour :

- Soutenir la modernisation de l'outil de production des entreprises,
- Accompagner le développement digital,
- Soutenir les entreprises qui réduisent leur consommation d'énergie et leur émission de CO2,
- Faciliter la transmission et/ou la reprise d'entreprise.



Quel que soit votre projet, n'hésitez pas à consulter **Rébecca DAIN** pour vérifier votre éligibilité.

**Coordonnées :**  
rebecca.dain@payspn.fr - 06 20 61 13 32

### Internet : déploiement de la fibre

Les travaux pour le déploiement de la fibre continuent. La fibre est commercialisable sur les communes de Montignac, Aubas, les Farges, Thonac, Fanlac, Saint-Léon, Valojoux, Sergeac, la Chapelle-Aubareil, Coly-Saint-Amand, Tursac, Peyzac-le-Moustier et les Eyzies.

Pour celles du Bugue, Campagne, St-Cirq, Limeuil, St-Chamassy et St-Avit-de-Vialard, sa commercialisation devrait être opérationnelle pour le premier semestre 2023. Quant aux autres communes autour de Rouffignac, les travaux devraient être terminés pour le premier semestre 2024. **L'objectif est d'avoir une couverture intégrale du territoire de la Dordogne en Très Haut Débit d'ici 2025.** Suivez l'avancement des travaux grâce à la carte interactive disponible en ligne sur le site de [perigordnumerique.fr](http://perigordnumerique.fr)

### Voirie : la CCVH entretient vos routes

Au cours de l'année 2022 de multiples travaux d'entretien et d'aménagement du réseau routier intercommunal ont été entrepris, afin de conserver et améliorer l'état de notre réseau routier. **Les travaux réalisés concernent des opérations d'entretien du réseau et des accessoires de chaussée mais aussi des réfections de chaussée.**

Les travaux d'entretien ont notamment consisté à : la réalisation de « point à temps » sur l'ensemble du réseau, l'achat de panneaux de signalisation de police et leur mise en œuvre par les agents communaux, la réalisation de marquage routier, des opérations d'élagage des voies intercommunales n°30 et 23 (Montignac/Fanlac et Tursac). Des reprises de revêtement pleine largeur de chaussée ont également été

effectuées sur la VIC 43 à Aubas sur 2600 m et sur la voie 18 à Rouffignac sur 1600 m.



Concernant les réfections de chaussée, la VIC n°30 du bourg de Fanlac à Montignac (lieu-dit Haut Peyrousselle) a été refaite soit 7200 m de voie traitée. Une partie de la VIC 33 sur la commune de Sergeac a également été refaite notamment le carrefour des voies 33 et 34 au lieu-dit « La Farouchie ».

La voie 23 sur la commune de Tursac a quant à elle bénéficié de travaux dits de « préparation » (mise en place de bordures, renforcement des rives, curage de fossés) en vue d'une prochaine réfection.

Au total ce sont près de **600 000 €** qui ont été investis dans l'entretien de notre patrimoine routier en 2022.



## COWORKING LA TUYAUTERIE

### La Tuyauterie, qu'est-ce que c'est ?

La Tuyauterie est un espace de travail partagé de 100 m<sup>2</sup> au cœur de Montignac-Lascaux. Il a été conçu pour répondre à tous vos besoins professionnels. Vous pouvez donc y louer un bureau, organiser une formation ou une réunion dans la grande salle équipée pouvant accueillir jusqu'à 15 personnes, ou simplement vous installer dans l'open-space. Chaque espace est aménagé pour un confort de travail optimal.

Un accueil est assuré de 8h30 à 17h, du lundi au jeudi. Mais le site peut être ouvert en dehors de ces horaires ou le week-end, sur prise de contact préalable.

### Les projets et nouveautés de 2023

Pour cette année 2023, l'équipe de la Tuyauterie prévoit de mettre en place différentes actions ou animations pour faciliter la transition numérique grâce à ateliers thématiques, des expérimentations...

Le coworking souhaite également **aider les jeunes et les demandeurs d'emploi** dans la définition et la réalisation de leur projet professionnel, en proposant des échanges d'expériences et en facilitant les rencontres avec les employeurs locaux.

Ils accueillent d'ores et déjà une classe d'apprentis assistants de direction, dans le cadre d'un partenariat avec le centre de formation Vol Groupé. La plage horaire d'accueil a d'ailleurs été élargie depuis que deux jeunes apprentis ont intégré le coworking !

De nombreux autres projets sont à venir, venez les découvrir sur leur page Facebook : @latuyauteriecoworking

Pour en savoir plus :  
[www.latuyauterie.com](http://www.latuyauterie.com)  
[latuyauteriecoworking@gmail.com](mailto:latuyauteriecoworking@gmail.com)  
 07 62 38 68 01

Type d'espace	Durée	Prix
Espace Partagé	Journée	7,50 €
Bureau 2 places	demi-journée	20,00 €
	journée	40,00 €
Salle de réunion 15 places	demi-journée	50,00 €
	journée	90,00 €

Possibilités d'abonnement, contacter La Tuyauterie pour de plus amples informations

# PÉRIGORD NOIR RENOV' : VOTRE SERVICE PUBLIC LOCAL

## JOURNÉE RÉNOVATION HABITAT

SAM 16 SEPT 2023

SALLE DES FÊTES  
MONTIGNAC-  
LASCAUX



Stands  
Tables rondes  
Matériau'thèque  
Aides financières  
Conseils techniques

Entrée gratuite - 9h à 18h  
Restauration sur place



## Périgord noir renov' : une première année positive

L'année 2022 a été très active pour les conseillers du nouveau service public de l'Habitat, Périgord Noir Renov' : **3321 conseils enregistrés** et **1584 foyers ont été accompagnés** dans leur projet de rénovation de logement à l'échelle du Périgord Noir.

Plus d'un quart de ces conseils ont été prodigués auprès des habitants de la Vallée de l'Homme, ainsi 370 dossiers MaPrimeRénov' ont pu être engagés.

92 familles ont également bénéficié d'un accompagnement plus personnalisé et obtenu des aides locales dans le cadre de la convention que la Communauté de Communes a signé avec l'ANAH. Complémentaire à MaPrimeRénov', ce dispositif s'adresse aux foyers les plus modestes entreprenant des **travaux de rénovation énergétique globale** mais aussi des **travaux d'adaptation des logements** à la perte d'autonomie ou encore les travaux lourds pour des logements très dégradés. La collectivité propose également des aides locales, sur certains bourgs, telles que des primes pour le ravalement des façades, la sortie de vacance de logements, la création d'accès séparés... Elle accompagne aussi les bailleurs.

4,8 Millions d'euros de travaux réalisés en 2022 dans les logements par des entreprises majoritairement locales.

2 Millions d'euros de subventions mobilisés pour accompagner ces projets.



Rénovation **énergétique**

Réhabilitation des logements

Adaptation du logement pour plus d'**autonomie**

Ravalement de **façades et devantures**, lutte contre la **vacance** des logements en centre bourgs

05 53 45 44 62

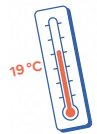
Pour les propriétaires occupants et les **bailleurs**

# 10 gestes pour faire des économies d'énergie chez soi

À LA MAISON

L'hiver arrive! Pour éviter de faire grimper la facture d'énergie, voici quelques gestes essentiels. Et pour encore plus d'économies, envisagez une rénovation énergétique.

**1 Baisser le chauffage de 1°C** pour réduire de 7% votre consommation de chauffage. La température moyenne idéale est de 19°C à l'intérieur du logement.



**2 Installer un thermostat programmable** pour moduler la température des pièces en fonction des besoins (jour/nuit, absences...) et réaliser jusqu'à 15% d'économie de chauffage.

**3 Empêcher la chaleur de s'échapper du logement :** fermer les volets et tirer les rideaux la nuit, fermer les portes des pièces peu chauffées, placer un boudin au bas de la porte d'entrée, isoler la porte vers le sous-sol ou la cave mais ne jamais boucher les grilles d'aération.



**4 Laisser la chaleur se diffuser** dans la pièce pour un confort sans surchauffe : éviter de recouvrir les radiateurs et de faire pendre les rideaux devant, purger régulièrement les radiateurs pour qu'ils transmettent mieux la chaleur.

**5 Diminuer la consommation d'eau chaude :** entourer le ballon d'eau chaude et les tuyaux avec un isolant, régler la température du chauffe-eau à 55°C, installer des réducteurs de débits sur les robinets et dans la douche, éviter les bains, prendre sa douche sans dépasser le temps d'une chanson.

**POUR ALLER PLUS LOIN**

Le tuto « Eau et énergie: comment réduire la facture? » et le guide « Réduire sa facture d'électricité »

Pour être informé immédiatement en cas de tension sur le système électrique: [monecowatt.fr](http://monecowatt.fr)

Pour un logement économe longtemps, rendez-vous dans un espace conseil France Rénov'



**6 Laver le linge et la vaisselle sans trop consommer :** laver à 30°C (c'est 3 fois moins d'énergie consommée qu'un lavage à 90°C), essorer le linge au maximum avant de le mettre au sèche-linge pour raccourcir le temps de séchage, privilégier le programme Eco du lave-vaisselle (c'est jusqu'à 45% moins d'électricité qu'un programme intensif), éviter de faire tourner les appareils s'ils ne sont pas complètement remplis.



**7 Supprimer les petits gaspillages d'énergie :** éteindre la lumière en quittant une pièce, éteindre complètement les appareils électriques et électroniques plutôt que de les laisser en veille, c'est jusqu'à 10% d'économies d'électricité (hors chauffage et eau chaude).



**8 Adopter le numérique responsable :** activer le mode économies d'énergie sur l'ordinateur et le smartphone, éteindre complètement l'ordinateur, la télévision, la console de jeu, la TV, le boîtier TV... quand ils sont inutilisés, et la box avant d'aller dormir, diminuer la résolution des vidéos regardées en streaming, faire le ménage dans les photos et les données stockées dans le cloud.

**9 Cuisiner économe :** couvrir les casseroles pour raccourcir le temps de cuisson et économiser 25% d'électricité ou de gaz, couper les plaques électriques un peu avant la fin de la cuisson, éviter d'ouvrir trop souvent la porte du four pour vérifier la cuisson, si le nettoyage à la main ne suffit pas, démarrer la pyrolyse après une cuisson (le four est déjà chaud).



**10 Entretenir sa chaudière :** c'est obligatoire tous les ans et une chaudière mal entretenue, c'est une surconsommation de 10 à 12%.

CLÉS POUR AGIR | 10 octobre 2023 | Conception: agence Ghouléas

## PARTICIPEZ AU DÉFI « FAMILLES A ÉNERGIE POSITIVE »

### Rencontre, convivialité et économie d'énergie à la clé

La Communauté de communes, en partenariat avec l'association **E-Graine Dordogne**, organise pour la première fois un « Défi famille à énergie positive ». Que vous soyez locataire ou propriétaire, tout le monde peut participer : couples, célibataires, familles, colocations...

### En quoi consiste ce défi ?

Le défi « Familles à Énergie Positive » est un « concours » d'économies d'eau et d'énergies piloté par le CLER - Réseau pour la transition énergétique, au niveau national. Dans le cadre de son Plan Climat, la communauté de communes a souhaité organiser une édition de l'évènement sur son territoire.

Le but ? Accompagner des foyers sur la période de chauffe 2023/2024 pour qu'ils réalisent par la **mise en place d'écogestes** et sans de gros investissements, **8% d'économies d'énergie et d'eau** par rapport à leur consommation de l'année précédente. Le tout sans porter atteinte à leur confort de vie.

Pendant la durée du défi d'environ 6 mois, les foyers participeront à des **moments conviviaux** pour échanger avec les autres participants, faire un point sur leurs actions, bénéficier de conseils et être sensibilisé au gaspillage énergétique. Plusieurs outils leur seront fournis comme :

- Un guide des écogestes pour mettre en place les bonnes pratiques,
- Un livret de suivi pour sa consommation tout au long du défi,
- Un kit d'économie d'énergie (wattmètre, réducteur de débit d'eau...) pour réduire les consommations d'eau et d'énergie.



Vous souhaitez participer à cette aventure ? Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à fin septembre 2023.

Contact et renseignements auprès de **Tatiana FILJAK** : [t.filjak@cc-vh.fr](mailto:t.filjak@cc-vh.fr) 05 53 45 44 63

## PUBLICITÉ, TROP DE PANNEAUX PUBLICITAIRES EN INFRACTION

Depuis le printemps 2022, la communauté de communes accompagne les maires pour la mise en conformité de la publicité.

Du fait de la mise en application du règlement local de publicité intercommunal en mars 2020, le pouvoir de police en matière de publicité est de fait transféré du Préfet aux maires. Les élus locaux sont donc responsables de l'application des règles nationales et locales. Mise en demeure par les représentants de l'Etat d'agir au plus vite, la Communauté de communes s'est mobilisée pour accompagner ses communes.

Un agent intercommunal a été missionné et travaille en étroite collaboration avec les services et élus communaux.

### Un calendrier et une procédure d'intervention établis

La mise en application a démarré en 2022 sur les communes principales, le Bugue et Montignac. L'axe routier de la RD706 reliant ces deux communes a également été traité (Campagne, Les Eyzies, Tursac, Peyzac, Saint Léon sur Vézère et Thonac).

278 panneaux publicitaires en infractions ont été identifiés. Après le repérage des panneaux en infraction, les annonceurs identifiés sont contactés et priés de retirer les panneaux illégaux.

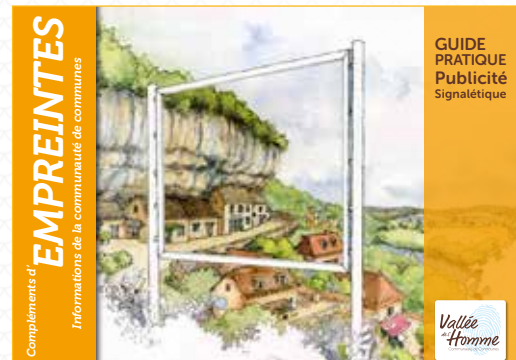
Même si une procédure administrative plus contraignante peut être déclenchée pour les réfractaires, **l'objectif est de trouver des solutions légales et consensuelles.**

Ces travaux se poursuivront en 2023, d'autres communes seront visitées.

**Pour connaître les règles en matière de publicité, un guide local est disponible en mairie et sur le site internet de la Communauté de communes.**

Pour en savoir plus, vous pouvez joindre **Fabrice Turpin (service urbanisme) au 05 53 02 93 16**

Disponible sur le site de la CCVH, rubrique « Vallée de l'Homme » - Onglet « Téléchargements »



## UNE RÉPONSE RÉGLEMENTAIRE AU RETRAIT DE LA PUBLICITÉ ILLÉGALE : LA SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE (SIL)

La Signalisation d'Information Locale (SIL) est un dispositif de signalisation directionnelle de petit format regroupant des réglottes où figurent des informations que les gestionnaires de voirie peuvent mettre en place sur leur domaine public routier.

### Pourquoi mettre en place une signalisation d'information locale cohérente ?

La mise en place d'une signalisation d'information locale apporte une réponse réglementaire et durable aux besoins des entreprises locales d'être signalées. **En outre, elle valorise l'offre touristique locale tout en préservant l'environnement paysager.** Les équipements publics et services publics sont également signalés pour faciliter les déplacements sur le territoire.

**La Communauté de communes Vallée de l'Homme portera le déploiement de la SIL, en partenariat avec les communes et les prestataires privés.**

Après la réalisation de deux études et une longue phase de concertation à l'échelle du Grand Site de France Vallée de la Vézère, la mise en œuvre de la signalétique d'information locale démarre en 2023.

Une **nouvelle phase de concertation** va démarrer à l'échelle de chaque commune pour vérifier les schémas directeurs et conventionner avec les prestataires qui souhaitent profiter de cette signalisation d'information locale. Compte tenu du nombre de communes à équiper, **un planning sur 4 années a été établi.** Ce dernier suit le planning établi pour l'intervention sur la publicité en infraction :

- 2023 : Le Bugue, Montignac, Campagne, Les Eyzies, Tursac (axe cœur de Vallée Vézère)
- 2024 : Audrix, Limeuil, Saint Chamassy, Journiac, Mauzens-Miremont, Saint Avit de Vialard, Savignac de Miremont, Saint Félix de Reilhac, Coly Saint Amand, Thonac, Peyzac Le Moustier, Saint Léon Sur Vézère
- 2025 : Fanlac, Fleurac, La Chapelle Aubareil, Valojoux, Les Farges, Aubas, Plazac, Sergeac
- 2026 : Rouffignac Saint Cernin

#### Activités pouvant bénéficier de la SIL :

- Équipements d'hébergements\* (hors gîtes) et de restauration
- Produits du terroir et d'artisanat d'art
- Activités économiques
- Services usuels
- Équipements de sport et loisirs
- Espaces verts et plan d'eau
- Éléments culturels

\* Pour les hébergements touristiques le versement de la taxe de séjour devra être à jour.



Permis de construire : déposez vos demandes en ligne

## “ Permis de construire en ligne... ”

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager), un **nouveau service communal en ligne, sécurisé, gratuit et accessible** :

<https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>

- Service accessible à tout moment et partout
- Gain de temps et d'argent
- Démarche plus écologique
- Transparence sur le traitement des demandes



### COMMENT FAIRE ?

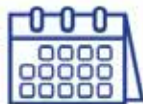
#### JE PRÉPARE MON DOSSIER



Choisir le bon formulaire CERFA adapté à vos travaux



Editer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction



Anticiper votre calendrier de réalisation

#### JE DÉPOSE EN LIGNE



Rendez-vous sur <https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>



[France]Connectez-vous



Déposez votre dossier

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.



## Des outils à disposition pour aider à concevoir les projets de construction ou de rénovation

### Instances de conseils

**Pour les projets en site classé :** Guichet Unique du Grand Site de France Vallée de la Vézère

Les prochaines dates sont : 6 avril - 4 mai  
1 juin - 6 juillet (pas de date en août)  
14 septembre - 5 octobre - 9 novembre  
7 décembre.

**Renseignements et inscriptions :**  
05 53 06 06 97  
[guichet-unique@pole-prehistoire.com](mailto:guichet-unique@pole-prehistoire.com)

**Pour les projets en site inscrit ou non :** permanences du service des bâtiments de France à Rouffignac et à Montignac sur rendez-vous.

05 53 02 50 20 - [urbanisme@cc-vh.fr](mailto:urbanisme@cc-vh.fr)



### Outil de référence

Guide de coloration du bâti, annexé au PLUi, les codes couleurs du guide doivent être respectés notamment pour les menuiseries.

Pour les enduits, des échantillons sont consultables en mairie pour approcher les teintes et finitions à appliquer sur les maisons neuves.

Toutes les informations, les dates des permanences et tous les documents de références, les formulaires de demande d'autorisation sont disponibles sur notre site internet – rubrique « Urbanisme »

#### LES BARDAGES DES MAISONS NEUVES

Bardage chêne	Bardage robinier	Bardage mélèze	Bardage alouette	Bardage châtaigne	Bardage laque gris
---------------	------------------	----------------	------------------	-------------------	--------------------

Utilisation de laque colorée est à proscrire.  
Privilégier un bois naturel chaudi, du brun de noix ou de frêne de 1m. Certains essences peuvent s'employer sans traitement (ex. châtaigne).

#### LES TEINTES DE MENUISERIES

7003 Gris Meuse	7006 Gris Béarn	7010 Gris ardoise	7016 Gris anthracite	7022 Gris bleu Onyx	
7028 Gris silex	7030 Gris clair	7038 Gris sapin	7039 Gris quartz	7044 Gris saule	
7047 Teignia 4	8003 Brun argile	8007 Brun terre	8011 Brun noisetier	8016 Brun ardoise	
9003 Bleu vert	9007 Bleu vert	9014 Bleu pinon	9024 Bleu pinon	9030 Vert saule	
6028 Vert pin	6031 Vert rosier	6021 Vert pin	3005 Rouge vin	3009 Rouge saule	
9001 Blanc crème	9002 Blanc gris	9008 Blanc pur	1010 Blanc paroi	1015 Noir caie	1016 Blanc gris

Le principe du menuiserie RAL est d'avoir des couleurs codifiées dans un nomenclature universel. C'est avoir la garantie de retrouver exactement la même teinte des années après son application.  
Pour vous assurer du respect de la teinte choisie indiquez le code RAL à votre distributeur, fabricant ou artisan.  
En site protégé, l'architecte des Bâtiments de France sera particulièrement attentif à la cohérence des couleurs avec le contexte du bâti, son environnement et son histoire, pouvant émettre une palette des couleurs plus limitée.

#### LES MATÉRIAUX DE COUVERTURE

Ardoise	Laize	Tuiles plates 17/27	Tuiles plates 17/27
Tuiles plates 20/30	Tuiles plates 20/30	Tuiles plates 20/30	Tuiles plates 20/30

L'ardoise, la lauze et les tuiles plates petit moule 17/27 ou 17/28, à pureau variable, velées ou patinées sont particulièrement adaptées aux toitures pentées en cas de réhabilitation d'un bâti ancien.  
L'utilisation de tuiles noires ou anthracites est interdite.  
Les tuiles canal de ruissellement et de couverture ainsi que les tuiles métalliques sont adaptées pour des couvertures à fortes pentes en cas de réhabilitation d'un bâti ancien. Utiliser des tuiles ponçées et forées.  
Les tuiles micromécaniques à ondes sont tolérées pour les couvertures à fortes pentes pour les constructions neuves et les bâtiments annexes neufs.

Les communautés de communes de la Vallée de l'Homme et de Sarlat Périgord Noir ont annexé ce guide au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Les coloris et matériaux présentés ici s'imposent donc à tous les porteurs de projet.

## L'OFFICE DE TOURISME LASCAUX-DORDOGNE OBTIENT LE LABEL QUALITÉ TOURISME

### Un office de tourisme toujours plus professionnel !



L'Office de tourisme Lascaux-Dordogne, Vallée Vézère a obtenu la marque **Qualité Tourisme** en septembre 2022. Un premier audit mystère a été réalisé pour évaluer l'accueil client et un second permettra de confirmer l'obtention de la marque. Cette distinction valorise le travail de la structure pour assurer un accueil et des prestations de qualité, aux visiteurs, aux partenaires et à la collectivité.

### Des outils de promotion et de communication actualisés

Depuis juillet 2022, l'Office de tourisme est accompagné sur ses réseaux sociaux par l'Agence My Destination. Les objectifs : améliorer la visibilité de la destination et développer ses communautés. Un travail qui porte ses fruits puisque les publications sont suivies et les communautés grandissent : plus de 1 000 abonnés sur Instagram et 20 000 sur Facebook. Pour cet été 2023, un **nouveau site internet** verra le jour. Il sera un pilier de la promotion du territoire et accompagnera les visiteurs dans la conception de leur séjour en Vallée Vézère.

### Carte de circuits trails et VTT

L'Office de tourisme et la communauté de communes de la Vallée de l'Homme travaillent à l'élaboration d'une carte des circuits trails. Les parcours proposés reprendront des chemins inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et des sentiers VTT. Elle recensera **12 parcours** partant de Montignac-Lascaux, Rouffignac, St-Léon-sur-Vézère, les Eyzies et le Bugue. La carte des circuits VTT, quant à elle, est rééditée en partenariat avec l'Office de tourisme du Pays de Fénélon.

### Des activités tout l'été en vallée vézère

Cet été encore, les visiteurs et les habitants pourront faire le plein d'expériences inoubliables. Des visites guidées nocturnes de nos villages aux activités sportives de l'« Été Actif », il y en aura pour tout le monde. Et pour ceux qui souhaitent rencontrer nos acteurs locaux et s'immerger dans leur quotidien de vie souvent méconnu, les « Savoir-Faire au Rendez-vous » est l'activité à ne pas manquer.



## LE GRAND SITE DE FRANCE VALLÉE DE LA VÈZÈRE S'EXPOSE



Pour sa nouvelle exposition temporaire, le Pôle d'interprétation de la Préhistoire propose une immersion dans le Grand Site de France Vallée de la Vézère. Conçue telle une exploration de ce territoire singulier, l'exposition met en lumière la diversité des milieux et des paysages qui portent les traces de la présence de l'homme depuis 400 000 ans.

Le parcours de visite amène le visiteur à s'interroger sur la place et l'action de l'Homme dans le paysage : Comment ce paysage s'est-il construit ? Comment l'Homme l'habite-t-il aujourd'hui ? Quels sont les enjeux actuels et futurs de préservation de sa singularité et les actions menées aujourd'hui dans le cadre du projet de territoire Grand Site de France.

**Une scénographie immersive, évolutive et interactive pour une découverte sensible de la vallée**

Le discours de l'exposition s'articule à travers des éléments muséographiques aux registres variés qui ne cesseront d'évoluer et de s'enrichir tout au long des 21 mois de vie de l'exposition : textes, illustrations, ambiances sonores, photographies, dispositifs numériques, vidéos...

Le visiteur est d'abord plongé dans les 7 milieux représentatifs de la vallée de la Vézère (forêt, coteaux calcaires, falaises et abris-sous-roche, milieux souterrains, rivière, zones humides et cœurs de village).

L'exposition offre au visiteur l'opportunité de pénétrer dans les coulisses des paysages pour plonger dans leur histoire, pour en comprendre toute la singularité aujourd'hui et s'interroger sur les enjeux de conservation et de valorisation à travers les actions menées dans le cadre du label.

Grâce à des manipulations ludiques et pédagogiques conçues pour toute la famille, ainsi qu'à des dispositifs participatifs, les visiteurs explorent le caractère exceptionnel de la vallée de la Vézère, apprennent à décrypter les indices témoins de la construction de ce paysage unique, et appréhendent les enjeux de préservation, et de gestion actuelle et future.

#### «PaysÂges Vézère» en quelques mots :

Une expérience... Interactive - Familiale - Participative - Sensorielle - Inédite - Évolutive - Écoresponsable - Ludique - Créative - Immersive - Pédagogique - Temporelle

Pour en savoir plus : [www.pole-prehistoire.com](http://www.pole-prehistoire.com)

# TOUR DE FRANCE FEMININ : MONTIGNAC-LASCAUX, VILLE ÉTAPE

Le **25 juillet prochain**, le tour de France cycliste féminin prendra ses quartiers à Montignac-Lascaux. La ville a été sélectionnée comme ville d'arrivée de la troisième étape, qui partira de Collonges-la-Rouge pour un parcours de 147km. Le sprint final est prévu à 17h20 sur l'avenue Jean-Jaurès.

La Grande Boucle s'élançera de Clermont-Ferrand, au moment où les garçons arriveront sur les Champs le 23 juillet. Cap au sud ensuite pour les coureuses qui traverseront le Massif central dans le sens de la longueur en direction des Pyrénées où la haute montagne sera à l'honneur avec l'ascension du Tourmalet et du col d'Aspin la veille de l'arrivée à Pau.

**TOUR de France**

# FÊTE DU TOUR DU TOUR 2023

**SAMEDI 27 MAI  
MONTIGNAC-LASCAUX**

- > Randonnée à vélo
- > Bourse aux vélos
- > Ateliers «Savoir rouler à vélo», Prévention routière, Skate, Autoréparation
- > Démonstration de VTT

#FETEDUTOUR2023

DORDOGNE-PÉRIGORD MONTIGNAC-LASCAUX  
**TOUR DE FRANCE**  
FEMMES - 25 JUILLET 2023

## Rendez-vous à la fête du tour fin mai

En attendant, pas question d'attendre leur passage pour faire vivre l'événement et mettre à l'honneur le sport féminin ! Lors du week-end de Pentecôte, le samedi 27 & dimanche 28 mai, aura lieu dans chaque ville de départ ou d'arrivée l'organisation d'une « Fête du tour ».

Durant ces journées, de nombreuses animations autour du vélo pour toute la famille seront proposées à la plaine des sports de Montignac ! La Communauté de communes sera présente avec l'organisation d'une **bourse aux vélos**.

## COMMUNICATION

### Panneau Pocket, un nouveau canal d'information

Afin d'étoffer ses outils de communication auprès de la population, la Communauté de communes a rejoint l'application Panneau Pocket.

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention. **Gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles**, il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone.

L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéressent : les Intercommunalités et communes qui l'entourent, la gendarmerie dont il dépend...

PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur : [www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com)

**Toutes les informations et alertes de votre Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme sont sur PanneauPocket**

**Depuis un téléphone ou une tablette**

- 1 Recherchez PanneauPocket sur **AppStore**, **PlayStore** ou **AppGallery** et téléchargez l'application gratuitement.
- 2 Ouvrez PanneauPocket et recherchez **CC de la Vallée de l'Homme** ou le code postal **24620** et cliquez sur le cœur situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

**Depuis un ordinateur**

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.

**C'EST SIMPLE ET GRATUIT**  
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

**PanneauPocket**

## PASSAGE A LA REDEVANCE INCITATIVE POUR UNE PARTIE DU TERRITOIRE

La redevance incitative est la contribution demandée à l'utilisateur pour utiliser le service public des déchets. Cette redevance n'est pas un nouvel impôt, mais vient remplacer l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), impôt local inclus dans l'avis de taxe foncière.

La redevance incitative sera plus juste que la taxe actuelle puisque la facturation sera en lien avec la production réelle de déchets des usagers.

### Pourquoi une redevance incitative ?

- Répondre aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique pour une croissance verte de 2015
- Réduire la quantité de déchets enfouis, l'enfouissement des déchets est soumis à la Taxe Générale sur les Activités Polluantes
- Encourager à mieux trier les déchets
- Appliquer un système de facturation plus juste et équitable
- Maîtriser les coûts de la gestion des déchets et la facture des usagers



Nouveaux équipements, bornes aériennes



- En redevance incitative depuis le 01/01/2023
- 1<sup>re</sup> année de facturation en redevance incitative au 01/01/2025 (Année pédagogique en 2024)
- Date non définie
- Limites de la CCVH

## Conseils pour réduire sa production de déchets

### Conseil n°1 : Composter vos biodéchets

Encore aujourd'hui, plus de **35% des déchets présents dans nos sacs noirs sont des déchets organiques** qui partent à l'enfouissement alors qu'ils sont composés à 80% d'eau.

La solution ? Adoptez un composteur ou un lombricomposteur. Tout au long de l'année, des permanences de distribution de composteurs sont organisées par le SMD3 et le SICTOM Périgord Noir.

Vous vivez en centre-bourg et vous n'avez pas de jardin ? L'implantation de composteurs partagés entre plusieurs habitants est une solution. Certaines communes comme Montignac, Aubas et Rouffignac ont déjà mis en place ce type d'installation. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

### Conseil n°2 : Bien trier vos emballages

En 2021, le sac noir des Périgourdins était composé à 23% de papiers et d'emballages et à 3% de verre. Autant de déchets qui n'atteindront pas les filières de recyclage pour pouvoir être valorisés. Pour ne plus vous tromper, plusieurs solutions :

- Télécharger et imprimer le guide du tri du SMD3 et/ou du SICTOM Périgord Noir
- Rendez-vous sur le site internet (ou télécharger l'application) le « Guide du tri » de CITEO

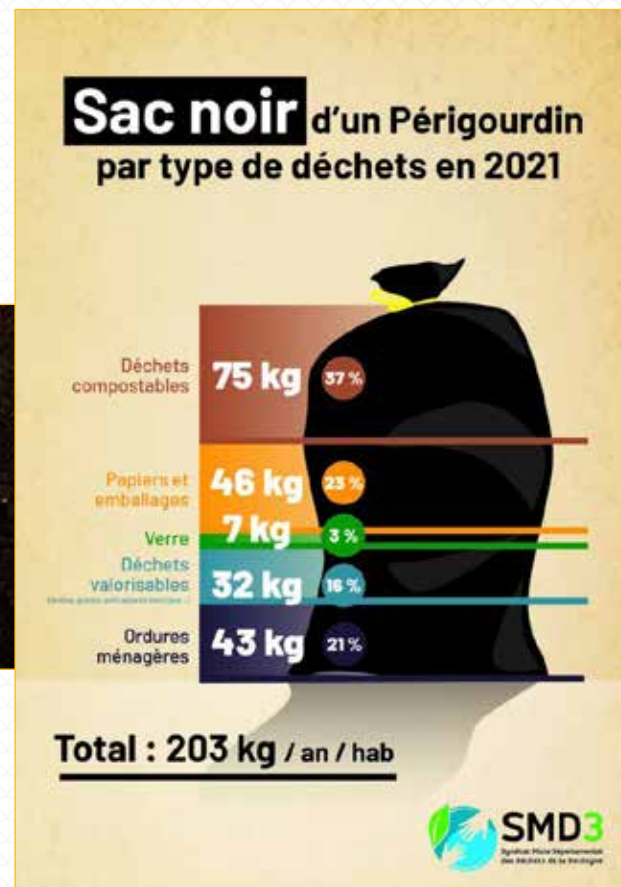
Tous ces documents sont disponibles sur notre site internet, rubrique « Environnement ».

### Conseil n°3 : La règle des « 5 R »

La règle des 5 R est un principe très simple qui s'applique à la réduction des déchets. Il permet d'agir au quotidien par des actions faciles à réaliser et qui ont de réels impacts positifs sur l'environnement et la taille de votre poubelle.

1. **Refuser** : les choses dont on n'a pas besoin, les objets à usage unique et les objets non revalorisables (mettre un « stop pub », refuser les échantillons en boutique...)
2. **Réduire** : n'acheter que les quantités nécessaires, éviter les gaspillages (utiliser des sacs en tissu pour ses courses, acheter en vrac, acheter une gourde...)
3. **Réutiliser** : préférer les objets réutilisables, acheter d'occasion, emprunter ou louer, réparer, vendre ou donner ce qui ne nous sert plus.
4. **Recycler** : recycler les objets ou matières revalorisables.
5. **Rendre à la terre** : composter la matière organique.

Pour être vraiment efficace, ces principes doivent être appliqués dans cet ordre. Ainsi, le recyclage et le compostage sont les dernières options à envisager lorsque l'on n'a pas réussi à appliquer les 3 premières.



Pour tous renseignements concernant les déchets, la redevance, la distribution de composteur :

09 71 00 84 24  
(appel non surtaxé)  
service.usagers@smd3.fr  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 16h30  
www.smd3.fr

## Budget

Un budget global de plus de 21 millions d'euros pour l'année 2022.

L'exercice comptable s'achève avec des résultats très satisfaisants : un excédent de 1 927 298.82 € en fonctionnement et de 740 051.51 € en investissement. Soit un résultat cumulé de près de 2.7 millions d'euros sur l'année.

Ces bons résultats, sans évolution de la fiscalité locale depuis 2014, s'expliquent par une bonne maîtrise des dépenses et une optimisation des recettes. En effet, de nouveaux services à la population sont mis en place régulièrement (Espaces France Services, Service Habitat, ...), ils s'inscrivent dans des politiques générales qui permettent d'obtenir des soutiens financiers importants de nos partenaires. Le coût pour la communauté de communes est ainsi minoré, cela permet de garder une bonne capacité d'investissement.

En matière d'équipements, le projet phare du mandat est bien évidemment la Vélo Route Voie Verte qui représente un investissement de près de 5 millions d'euros. Là encore, les partenaires financiers ont été mobilisés : Europe, Etat, Région, Département. Cet accompagnement permet de limiter l'endettement de la Communauté de Communes.

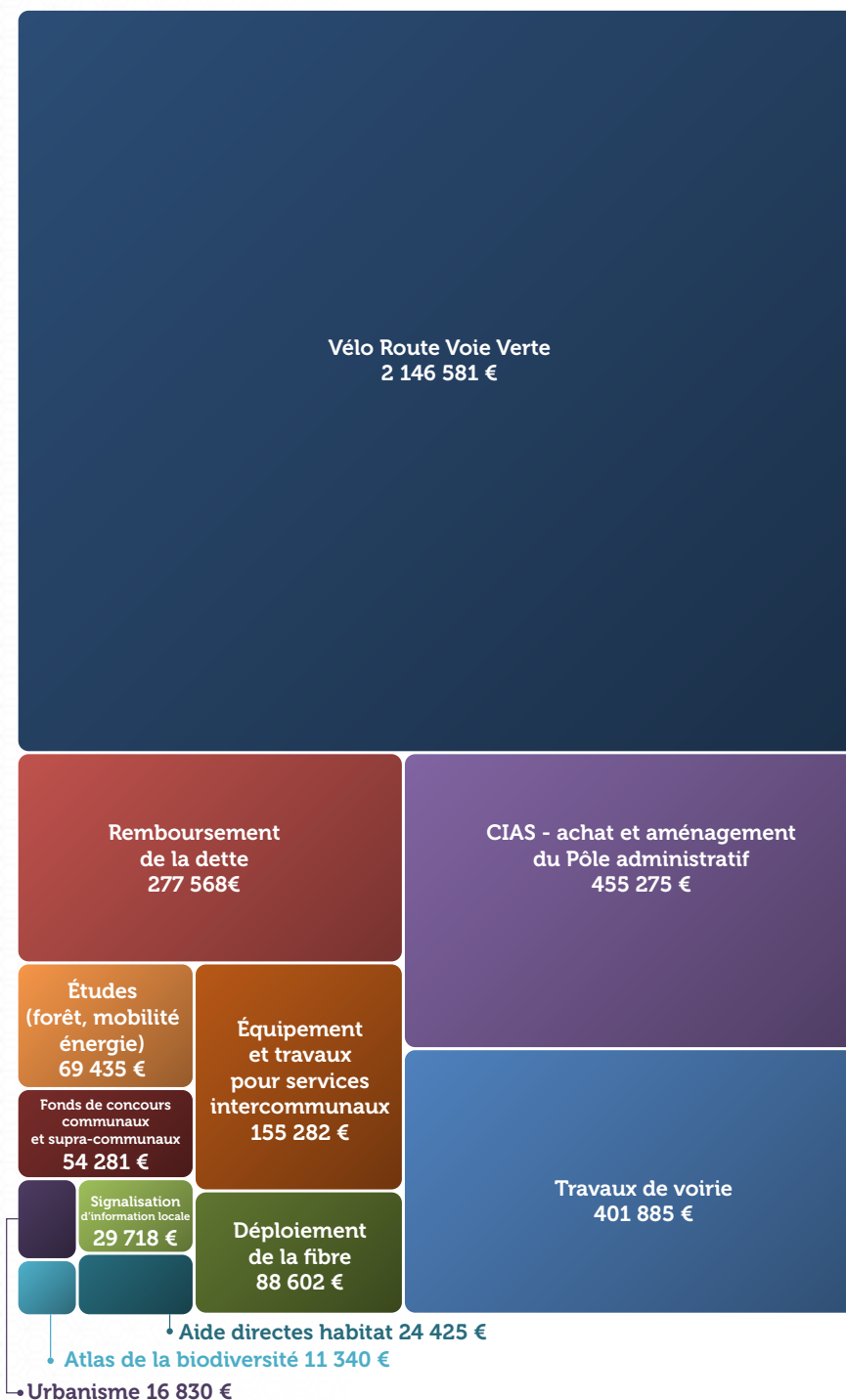
Enfin, la Vallée de l'Homme entend également soutenir les projets de ses communes, 1.6 millions d'euros de recettes fiscales professionnelles sont reversés pour le fonctionnement des communes, et sur le budget 2022, 1 million d'euros ont été fléchés pour l'accompagnement des investissements communaux par le biais de fonds de concours.

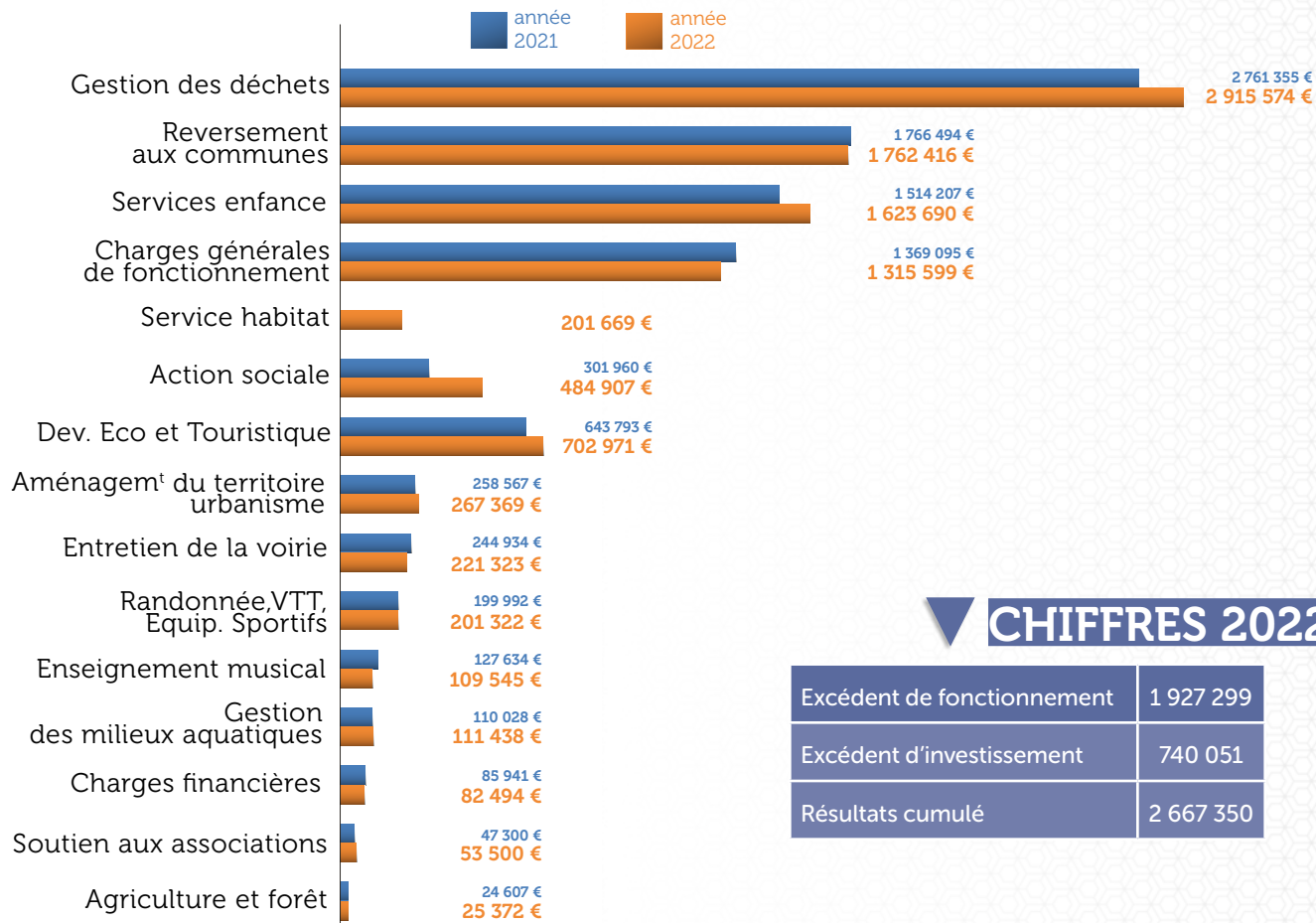
Une solidarité territoriale nécessaire à l'équilibre financier de chacun.

## Des mesures mises en place pour faire face à la hausse des coûts

Dans le contexte de crise énergétique que le monde connaît depuis plusieurs mois, la Communauté de communes a mis en place les recommandations du gouvernement en matière de sobriété énergétique : baisse du chauffage à 19°C dans les bâtiments administratifs, baisse ou coupure en période d'inoccupation prolongée, installation de thermomètre dans chaque bureau, sensibilisation des agents via une charte de la sobriété, formation à l'éco-conduite...

## LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2022

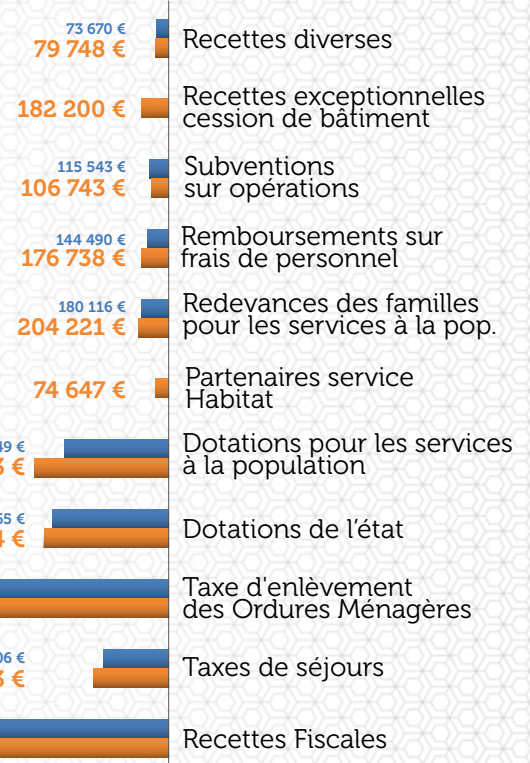




## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2022

### CHIFFRES 2022

Excédent de fonctionnement	1 927 299
Excédent d'investissement	740 051
Résultats cumulé	2 667 350



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2022

année 2021  
année 2022

Aubas | Audrix | Campagne | Coly-Saint-Amand  
Fanlac | Fleurac | Journiac | La Chapelle-Aubareil  
Le Bugue | Les Eyzies | Les Farges | Limeuil  
Mauzens-Miremont | Montignac-Lascaux  
Peyzac-Le-Moustier



Plazac | Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac  
Saint-Avit-de-Vialard | Saint-Chamassy  
Saint-Félix-de-Reillac-et-Mortemart  
Saint-Léon-sur-Vézère | Savignac-de-Miremont  
Sergeac | Thonac | Tursac | Valojoux

mail : [contact@cc-vh.fr](mailto:contact@cc-vh.fr) | site internet : [www.cc-valleedelhomme.fr](http://www.cc-valleedelhomme.fr)

### Siège Social

28 avenue de la Forge  
24620 Les Eyzies  
05 53 51 70 70

### Antenne de Montignac-Lascaux

3, avenue de Lascaux  
24290 Montignac-Lascaux  
05 53 51 70 70

Service Habitat  
05 53 45 44 62

[contact@perigordnoir-renov.fr](mailto:contact@perigordnoir-renov.fr)

### Antenne de Rouffignac

Service Urbanisme  
Mairie (2<sup>ème</sup> étage)  
24580 Rouffignac-  
Saint-Cernin-de-Reilhac  
05 53 02 50 20  
[urbanisme@cc-vh.fr](mailto:urbanisme@cc-vh.fr)

26  
communes

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES :

**Ardéoin Bouchekif**, [a.bouchekif@cc-vh.fr](mailto:a.bouchekif@cc-vh.fr)

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE :

**Anne Peyre**, [a.peyre@cc-vh.fr](mailto:a.peyre@cc-vh.fr)

CHEFFE DE PROJET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :

**Marie-Laure Villesuzanne**,  
[m-l.villesuzanne@cc-vh.fr](mailto:m-l.villesuzanne@cc-vh.fr)

CHARGÉE DE MISSION MOBILITÉ :

**Manon Montoulieu**,  
[m.montoulieu@cc-vh.fr](mailto:m.montoulieu@cc-vh.fr)

ANIMATRICE DÉVELOPPEMENT

DURABLE & COMMUNICATION :

**Tatiana Filjak**, [t.filjak@cc-vh.fr](mailto:t.filjak@cc-vh.fr)

RESPONSABLE GESTION FINANCIÈRE :

**Alexandra Clérot**, [a.clerot@cc-vh.fr](mailto:a.clerot@cc-vh.fr)

SECRÉTAIRE COMPTABLE :

**Mélina Meekel**, [m.meekel@cc-vh.fr](mailto:m.meekel@cc-vh.fr)

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES :

**Sylvie Maluret**, [s.maluret@cc-vh.fr](mailto:s.maluret@cc-vh.fr)

ASSISTANTES RESSOURCES HUMAINES :

**Laura Faucher**, [l.faucher@cc-vh.fr](mailto:l.faucher@cc-vh.fr)  
**Bénédicte Portier**, [b.portier@cc-vh.fr](mailto:b.portier@cc-vh.fr)

COORDINATRICE DE LA POLITIQUE JEUNESSE :

**Nathalie Pivost**, [n.pivost@cc-vh.fr](mailto:n.pivost@cc-vh.fr)

COORDINATRICE ENFANCE

& ACTIONS ÉDUCATIVES :

**Rosita Sépart**, [r.separt@cc-vh.fr](mailto:r.separt@cc-vh.fr)

DIRECTRICE DE LA CRÈCHE « LES LUTINS » :

**Blandine Daurat**, [b.daurat@cc-vh.fr](mailto:b.daurat@cc-vh.fr)

DIRECTRICE DE LA CRÈCHE « LA SOURIS JAUNE » :

**Florence Eyroi**, [f.eyroi@cc-vh.fr](mailto:f.eyroi@cc-vh.fr)

RESPONSABLE DU RELAIS D'ASSISTANTES  
MATERNELLES « LES P'TI D'HOMMES »

**Géraldine Kleber** :

[ram.lesptidhommes@orange.fr](mailto:ram.lesptidhommes@orange.fr)

LUDOTHÉCAIRE :

**Sabrina Lafaysse**, [s.lafaysse@cc-vh.fr](mailto:s.lafaysse@cc-vh.fr)

RESPONSABLE DE LA COMMANDE PUBLIQUE :

**Arnaud Soulette**, [a.soulette@cc-vh.fr](mailto:a.soulette@cc-vh.fr)

ANIMATEUR EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

**Jean-Marc Dellac**, [j-m.dellac@cc-vh.fr](mailto:j-m.dellac@cc-vh.fr)

TECHNICIENS SERVICE PUBLIC

D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) :

**Caroline Guilloteau**,

[c.guilloteau@cc-vh.fr](mailto:c.guilloteau@cc-vh.fr), Montignac-Lascaux

**Morgan Laval**,

[m.laval@cc-vh.fr](mailto:m.laval@cc-vh.fr), Montignac-Lascaux

**Guillaume Marcel**,

[g.marcel@cc-vh.fr](mailto:g.marcel@cc-vh.fr), Les Eyzies

**Noémie Labadie**,

[n.labadie@cc-vh.fr](mailto:n.labadie@cc-vh.fr), Les Eyzies

SERVICE URBANISME ET PUBLICITÉ :

**Eva Ribes**, [e.ribes@cc-vh.fr](mailto:e.ribes@cc-vh.fr)

**Fabrice Turpin**, [f.turpin@cc-vh.fr](mailto:f.turpin@cc-vh.fr)

**Géraldine Lagrèze**, [g.lagrèze@cc-vh.fr](mailto:g.lagrèze@cc-vh.fr)

**Laurène Constantin-Peron**, [l.constantin@cc-vh.fr](mailto:l.constantin@cc-vh.fr)

**Olivier Papini**, [o.papini@cc-vh.fr](mailto:o.papini@cc-vh.fr)

SERVICE HABITAT PÉRIGORD NOIR RÉNOV :

[contact@perigordnoir-renov.fr](mailto:contact@perigordnoir-renov.fr)

**Annie Boulidoire**, [a.boulidoire@cc-vh.fr](mailto:a.boulidoire@cc-vh.fr)

**Pauline Chantrelle**, [p.chantrelle@cc-vh.fr](mailto:p.chantrelle@cc-vh.fr)

**Florent Casanova**, [f.casanova@cc-vh.fr](mailto:f.casanova@cc-vh.fr)

**Romain Duprez**, [r.duprez@cc-vh.fr](mailto:r.duprez@cc-vh.fr)

**Sébastien Pascal**, [s.pascal@cc-vh.fr](mailto:s.pascal@cc-vh.fr)

AGENTS DE SUIVI TECHNIQUE ET MAINTENANCE :

**Jean-Christophe Barbier**, [j-c.barbier@cc-vh.fr](mailto:j-c.barbier@cc-vh.fr)

**Jean-Marc Autefort**, [j-m.autefort@cc-vh.fr](mailto:j-m.autefort@cc-vh.fr)

Facebook :

[@communautedecommunesvalleedelhomme](https://www.facebook.com/communautedecommunesvalleedelhomme)

